

# RAPPORT

PRÉSENTÉ A L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE LYON ,

AU NOM DE LA COMMISSION

## DES MÉDAILLES DU PRINCE LEBRUN

PAR M. A. BINEAU.

Lu dans la séance publique du 29 juin 1858.

MESSIEURS,

L'année dernière j'avais l'honneur de rappeler devant vous et devant l'auditoire convié à nos modestes solennités, les titres particuliers du prince Lebrun à la reconnaissance de notre Compagnie et de notre cité.

Organe d'une Commission dont les décisions étaient devenues les vôtres, je proclamais ensuite en votre nom les lauréats auxquels vous décerniez les médailles de la fondation instituée dans notre sein par l'Architrésorier de l'Empire, qui ne perdait pas de vue sa qualité d'académicien de Lyon.

La Commission, chargée de choisir nos lauréats de cette année, m'a encore confié la tâche d'être son rapporteur, malgré mes efforts pour que cette mission fût remise à des mains plus habiles. Remarquez, en effet, qu'il s'agit de deux questions intimement liées avec les beaux-arts et intéressant la peinture ou le dessin bien plus que les sciences appliquées. Puissent donc mes rapides aperçus être entendus avec indulgence !

D'après l'avis unanime de la Commission, deux des médailles instituées par le prince Lebrun sont à décerner aujourd'hui.

La première s'adressera à une invention dont la nature et la portée ont été exposées à l'Académie, il y a quelques semaines